

Le circuit du médicament en SLD semblait presque parfait!

Dr Jean BEUCHARD – Pharmacien PHCS

Amélie GUIBERT – Ingénieur Qualité

Le 26 mars 2019

Le Centre Hospitalier Côte de Lumière - Les Sables d'Olonne

560 lits et places sur 3 sites :

- Pôle Santé (MCO/SSR – 243)
- Site Aquitaine (USLD/EHPAD - 266)
- Foyer d'hébergement (51 lits et places)



Les maisonnées de lumière :

60 lits SLD + 80 lits EHPAD

(secteurs indifférenciés sur 3 niveaux)



Le circuit du médicament en SLD :

- Prescription informatisée sur DXCare
- Analyse et validation pharmaceutique
- Mode de dispensation journalière nominative par la PUI avec du matériel adapté
- Transport organisé à des horaires définis
- Administration des médicaments dans les unités



Le circuit du médicament semble presque parfait!

Visite de certification V2014 en septembre 2017 :

- Réalisation d'un patient traceur en Soins de Longue Durée
- Observation de l'expert-visiteur :
 - Vérification de la composition du pilulier du patient et constat de l'absence du traitement anticoagulant prescrit.
 - Constat que l'IDE possédait tous les anticoagulants des patients de l'unité dans sa poche, sans identification patient.
- Bilan journalier visite de certification :

Écart identifié : « le patient traceur en USLD a montré que les médicaments anticoagulants oraux ne sont pas identifiables jusqu'à l'administration au patient ».







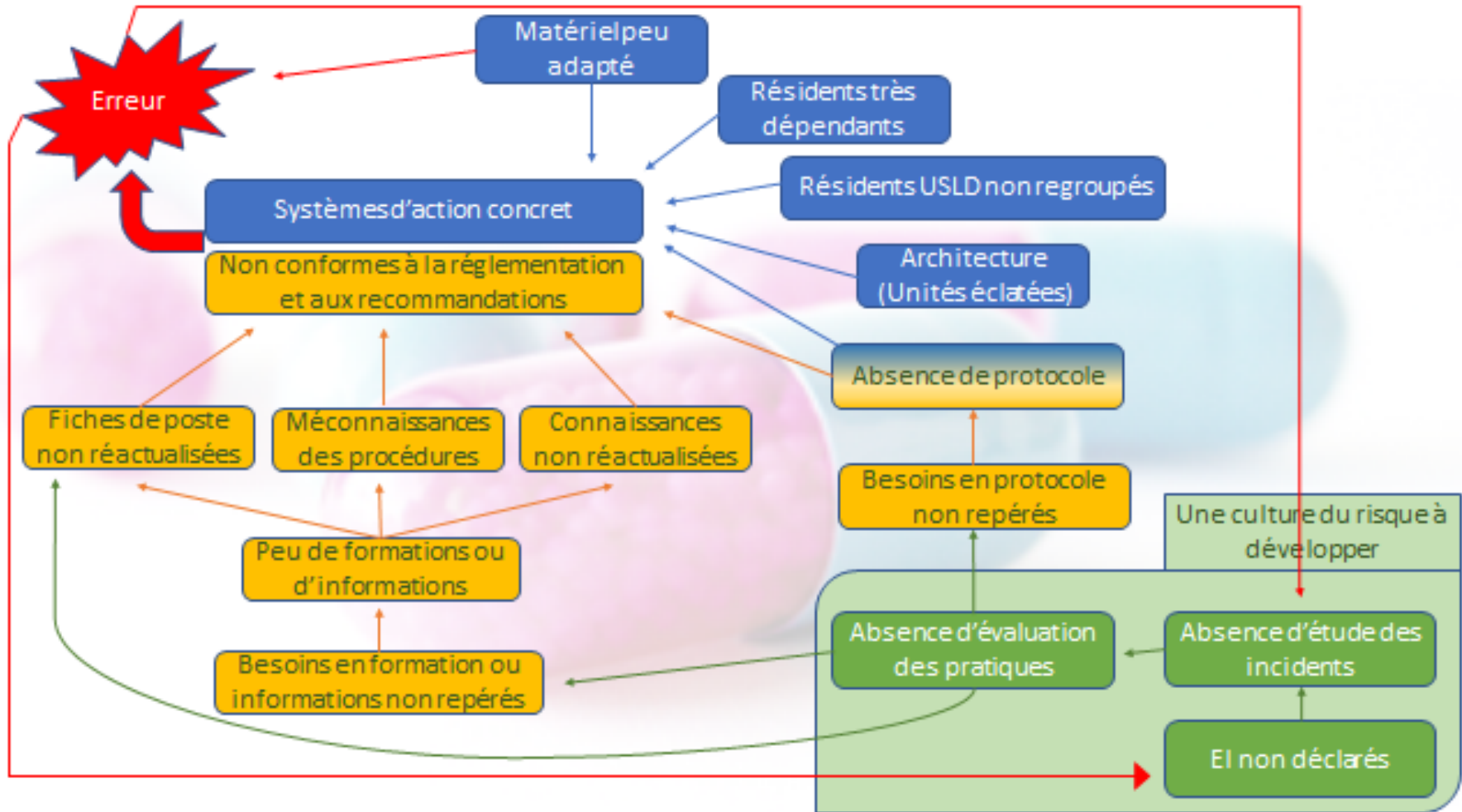
Décision de la HAS Rapport de certification - février 2018

**Réserve « Management de la prise en charge
médicamenteuse »
avec visite de suivi en juillet 2018.**

Objectif établissement :

Lever la réserve avec mise en place d'actions d'amélioration.

- **Etape 1 – Janvier 2018 : Retour d’expérience**
 - REX animé par le RSMQPCM pour analyser la situation mise en évidence par l’expert-visiteur.
 - 1ère cause identifiée: organisation de la distribution des anticoagulants définie par l’équipe non formalisée. Non appliquée par l’IDE le jour J.
 - Facteur contributif lié à l’institutionnel : Lits SLD dispersés ne facilitant pas l’administration de tous les médicaments par IDE (organisation identique SLD /EHPAD).
- **Etape 2 – Mars 2018 : Audit sur l’administration des médicaments réalisé par un étudiant cadre**
 - Identification de plusieurs dysfonctionnements 
- **Etape 3 – Constitution d’un groupe projet et élaboration d’un plan d’actions** 



Plan d'actions et calendrier

Actions	Echéance	Etat
Formation « QUIZZ – Prise en charge médicamenteuse » Sensibilisation à la déclaration des erreurs médicamenteuses	2 sessions Avril – Mai 2018	Réalisé
Information des patients /résidents et des familles. Regroupement progressif des patients hébergés en USLD au 2 ^{ème} étage (sur 6–8 semaines).	Avril – Mai 2018	Réalisé
Evaluer les impacts du déménagement : – contrôle de gestion : changement des UF (fichier structure) – dossier patient DXCARE : récupération de l'antériorité – organisation pharmacie : préparation des piluliers	Avril 2018	Réalisé
Définir l'organisation soignante pour sécuriser l'administration des médicaments dans les unités identifiées USLD. Actualiser les fiches de poste IDE et AS	Mai 2018	Réalisé
Finaliser et valider le protocole de distribution et d'administration des médicaments en SLD.	Juin 2018	Réalisé
Sécuriser les équipements de distribution de médicaments - les chariots de distribution : fermeture sécurisée - les piluliers : séparateurs fixes, compartiments fermés	Juin 2018	Réalisé

Bilan


Ensemble des actions réalisées dans un délai court

Difficultés rencontrées :

- Mouvement physique de 40 patients : information et acceptation patients et familles
- Recrutement IDE
- Changement des pratiques – adhésion des équipes
- Investissement en matériel (non prévu au PPI)



Bénéfices:

- Organisation soignante revue avec 1 poste IDE en plus
- Sécurisation de l'administration des médicaments
- Satisfaction des professionnels
- Réserve levée 



Et maintenant?

Consolider les organisations en place en SLD

Sécurisation de l'administration des médicaments en EHPAD

Certification / Evaluation médico-sociale externe : levier pour évaluer les bonnes pratiques et les organisations / sécuriser la prise en charge médicamenteuse

**L'évaluation des pratiques professionnelles
doit être permanente pour maintenir
un circuit du médicament parfait!**